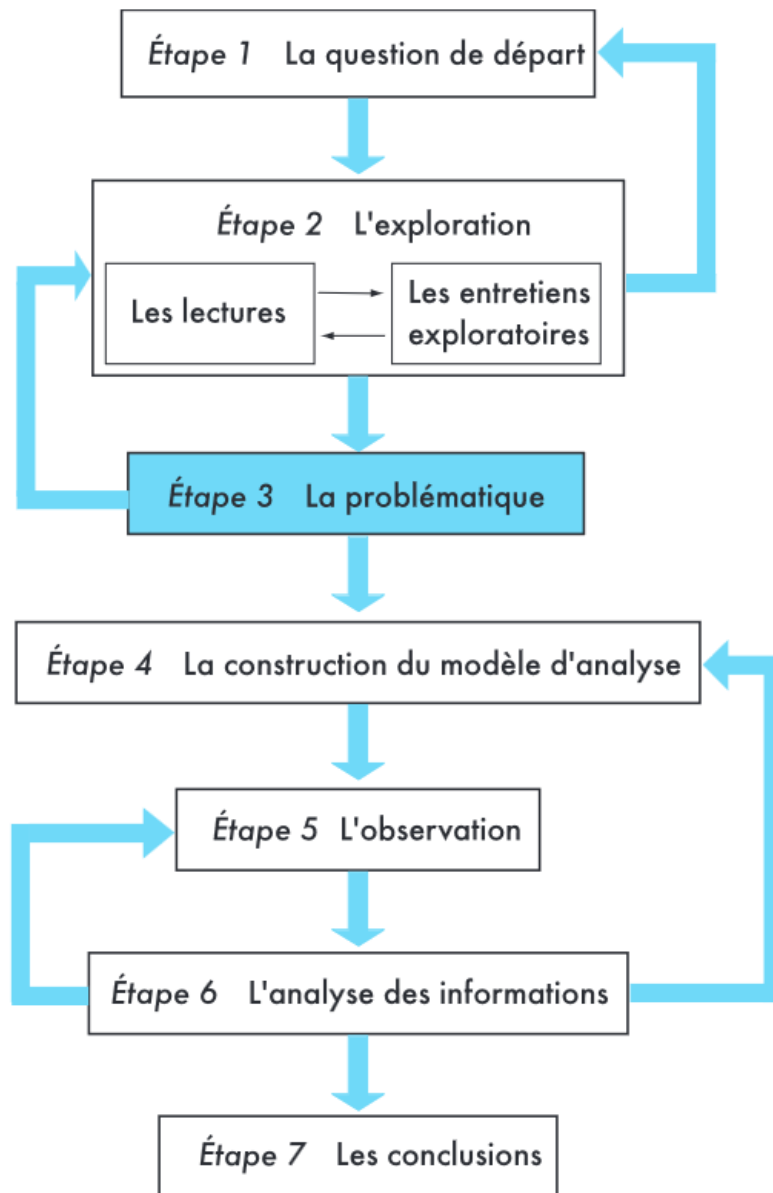


TROISIÈME ÉTAPE

La problématique



Les étapes de la démarche

1. Objectifs

À l'étape précédente, nous avons vu comment procéder à l'exploration. Il s'agit maintenant de prendre du recul ou de la hauteur par rapport aux informations recueillies et de maîtriser les idées rassemblées afin de préciser les grandes orientations de la recherche et de définir une problématique en rapport avec la question de départ.

La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger. Les pistes théoriques qu'elle définit devront être opérationnalisées de manière précise dans l'étape suivante de construction du modèle d'analyse. À ce stade-ci, c'est le type de regard porté sur l'objet qui importe, pas encore la mécanique et les outils précis de ce regard. À ce titre, la problématique représente une étape charnière entre la rupture et la construction. Elle va souvent conduire à reformuler la question de départ qui, réélaborée en cours de travail, deviendra progressivement la question effective de la recherche.

Il ne s'agit pas de plaquer de manière artificielle et dogmatique sur le phénomène étudié une théorie toute faite apprise dans un enseignement théorique de sociologie, d'anthropologie, de sciences politiques, de science de la communication ou de toute autre discipline que ce soit. L'élaboration d'une problématique de recherche prend sa source dans l'exploration et se poursuit dans sa continuité. Au fur et à mesure des salves de lecture, les contenus des différents textes et les points de vue qu'ils retiennent ont en effet été comparés. Les entretiens ont complété les lectures en permettant au chercheur de prendre conscience d'aspects du problème auxquels il n'était pas forcément sensible au départ. Lectures et entretiens l'amènent à aborder le problème sous un certain angle, qui lui paraît le plus intéressant et le plus pertinent au regard de ses propres objectifs. C'est cet angle qu'on appelle la problématique.

Pour en saisir la nature et pour la construire, nous procéderons en trois temps. Dans un premier temps, nous expliquerons en quoi consiste une problématique à partir de plusieurs exemples concrets. Dans un second temps, nous montrerons en quoi les concepts constituent les ressources principales pour l'élaboration d'une problématique. Dans un troisième temps, nous proposerons des repères pour s'y prendre concrètement, de manière efficace.

2. Exemples de problématiques

Le premier exemple illustre le fait que, pour étudier une même question de départ, différentes problématiques sont envisageables, qu'il faut donc commencer par les découvrir et ensuite faire des choix en connaissance de cause. Il est important d'en prendre ici connaissance car il servira de base à une des principales applications illustrant l'étape suivante, consacrée à la construction du modèle d'analyse.

2.1 Les comportements sexuels face au risque du Sida

À partir des années quatre-vingt, le Sida est devenu un problème de santé publique de niveau planétaire. Près de 40 millions de personnes dans le monde vivent avec le VIH, le virus responsable du Sida, et près de 35 millions en sont déjà décédées (estimations de l'OnuSida). Pour lutter contre cette maladie encore très mal connue à l'époque, de vastes programmes de recherche furent lancés, tant dans le domaine des sciences biologiques et médicales que dans celui des sciences sociales. Les premières cherchaient à comprendre la nature de la maladie, les processus biologiques à l'œuvre dans les organismes touchés par le virus ainsi que ses modes de transmission, et à mettre au point des réponses médicales. Dès qu'il fut clair que, outre la transmission mère-enfant, le VIH se transmettait essentiellement par injections intraveineuses et par les relations sexuelles, les sciences sociales furent également mobilisées pour mieux comprendre les comportements à risque, en vue de les éviter. C'est en grande partie sur la base de ces travaux que des campagnes de prévention ont été lancées dans de nombreux pays, en particulier au cours des années quatre-vingt-dix.

La question de départ porte ici uniquement sur les comportements sexuels et peut être dès lors formulée comme suit : qu'est-ce qui fait que, dans leurs pratiques sexuelles, les partenaires prennent ou non des risques de contamination par le VIH ?

L'étude de la prise de risque dans les pratiques sexuelles s'est heurtée à une double difficulté : d'une part, au cours des années précédant l'apparition du Sida, la question de la sexualité de la population avait été longuement délaissée par les sciences sociales, et on ne disposait pas d'enquêtes récentes et de grande envergure sur ce sujet ; d'autre part, le Sida représentait une réalité nouvelle qui touchait aux représentations de la sexualité, de l'amour et de la mort notamment, aux valeurs

et aux sensibilités les plus profondément ancrées. On partait donc quasiment de zéro sur un sujet complexe et difficile à traiter. Mais il fallait bien se lancer. C'est pourquoi, au niveau européen (auquel on se limitera ici, sans inconvénient car l'essentiel est de bien comprendre en quoi consiste une problématique), plusieurs dizaines de chercheurs en psychologie sociale, en sociologie, en épidémiologie, en anthropologie et en économie notamment, représentant une douzaine de pays différents, se sont concertés pour échanger leurs approches théoriques, leurs méthodes de recherche et les résultats de leurs travaux, en vue de produire des connaissances fiables sur le sujet à partir d'enquêtes quantitatives et qualitatives. Cette expérience collective a constitué un exercice grandeur nature de problématisation dont nous reprendrons ici quelques-uns des principaux repères, qui permettront au lecteur de bien saisir en quoi consiste cette étape. Dans la suite de l'ouvrage, plusieurs applications seront reprises de certains volets de cette expérience de recherche.

a. *Connaissances, croyances et attitudes*

La plupart des toutes premières enquêtes réalisées ont adopté une problématique qui semblait s'imposer par le bon sens. Elle reposait sur l'idée que l'individu se comporte de manière rationnelle, en fonction de ses intérêts. S'il a une *connaissance* correcte du risque et des modes de transmission, s'il adopte une *attitude* responsable (ne pas s'exposer inutilement à des situations à risque pour la santé) et s'il n'a pas de *croyances* naïves dangereuses (par exemple que sa foi en Dieu le protégera de tout risque), il va forcément adopter des *pratiques* conformes à son intérêt, comme se limiter à un(e) partenaire sûr(e) ou utiliser un préservatif. Connaissance, attitudes, croyances et pratiques... en anglais *Knowledge, Attitudes, Beliefs and Practices*, c'est la raison pour laquelle on a appelé ces enquêtes KABP. La problématique s'inscrit dans ce qu'on appelle le « paradigme » (c'est-à-dire dans le cadre de pensée) de l'individu rationnel. Les enquêtes inspirées de cette problématique ont pour objectif d'appréhender les connaissances, les attitudes et les croyances censées expliquer les comportements (ou les pratiques) et de saisir les profils des individus qui les adoptent (âge, sexe, catégorie professionnelle, mode d'habitat, etc.). La prévention consiste alors à informer le mieux possible la population, en ciblant tout particulièrement ses composantes les plus vulnérables, comme les jeunes adultes qui ont plusieurs partenaires en même temps ou à la suite les un(e)s des autres.

Le raisonnement semble imparable et la problématique de pur bon sens. Pourtant, les choses ne sont pas aussi simples. En effet, les enquêtes ont

montré que, dans certaines circonstances particulières (comme au début d'une nouvelle relation, après une rupture, lors d'une rencontre occasionnelle...), de nombreuses personnes bien au fait des risques de contamination n'en encourageaient pas moins en connaissance de cause. Les campagnes de prévention générale, qui consistaient essentiellement à fournir une information correcte sur les modes de transmission du VIH à l'ensemble de la population, semblaient n'avoir que peu d'impact sur les comportements des personnes aux conduites considérées comme les plus à risque, et qui en étaient en principe les premières cibles. Certains défenseurs de cette approche, convaincus de sa pertinence, ont refusé de la remettre en question et préféré mettre les comportements à risque qui ne cadraient pas avec leur vision des choses sur le compte d'une faiblesse passagère ou, s'ils se renouvelaient, d'une situation de crise des repères moraux (que Émile Durkheim a appelée anomie) chez certains individus considérés comme très minoritaires et « irrécupérables ». C'était toutefois un peu court.

En effet, les enquêtes ont révélé que, parmi celles et ceux qui encouraient régulièrement ou occasionnellement des risques, on comptait nombre de personnes aux propos et aux réponses très sensés, qui semblaient avoir de bonnes raisons personnelles de se comporter de manière à encourir un risque de contamination jugé par elles acceptable. Un certain nombre d'observations ont également surpris les chercheurs, comme le fait que les comportements d'une même personne face au risque pouvaient varier du tout au tout selon le stade où elle se trouvait dans sa trajectoire de vie, selon le partenaire à qui elle avait affaire et selon le stade où en était leur relation. Tout cela ne cadrait pas très bien avec l'image de l'individu rationnel.

b. La trajectoire de vie

C'est pourquoi, constatant l'instabilité des comportements face au risque chez une même personne, certains chercheurs ont pensé qu'il était impossible de la comprendre sans prendre en considération sa trajectoire de vie ainsi que certaines circonstances de la vie au cours desquelles l'individu est particulièrement vulnérable (notamment D. Peto, J. Remy, L. Van Campenhoudt, M. Hubert, *Sida : l'amour face à la peur*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; F. Delor et M. Hubert, « Revisiting the concept of "vulnerability" », *Social Science and Medecine*, 2000, n° 50, p. 1557-1570). Il s'agit par exemple de phases de la vie intime ou de circonstances où l'individu découvre la sexualité, débute une nouvelle relation, éprouve une rupture douloureuse, vit une situation affective très instable pour diverses raisons, est en situation de crise existentielle, se voit imposer une relation ou des pratiques sexuelles par un

partenaire dominateur et/ou violent, ou est en pleine phase de *coming out* au cours de laquelle une personne homosexuelle décide d'assumer ouvertement son homosexualité.

Les enquêtes de ces chercheurs ont alors consisté à identifier précisément ces situations critiques, à saisir le mieux possible ce qui s'y jouait pour les personnes concernées et en quoi ces situations étaient problématiques du point de vue du risque. Par exemple, au cours de leur première rencontre, des jeunes gens très amoureux l'un de l'autre peuvent renoncer à utiliser un préservatif par crainte que ce ne soit interprété par leur partenaire comme un manque d'amour et de confiance.

Cette problématique de la trajectoire de vie sera reprise dans une application à la fin de cet ouvrage.

c. La dynamique de la relation

L'exemple ci-dessus montre bien la faiblesse d'une problématique qui tenterait d'expliquer les comportements sexuels en oubliant que ces derniers s'inscrivent dans une relation, qu'un individu n'agit pas seul, qu'il est impliqué dans un lien, intime de surcroît, avec une autre personne. En principe, dans une relation, les partenaires ont tous deux leur mot à dire et ils engagent bien plus que leur seule raison : des espoirs (par exemple que la relation dure éternellement, ou qu'elle ne soit qu'éphémère), des appréhensions (par exemple de ne pas faire bonne figure), des émotions (comme du désir, de l'amour, de la passion), etc.

À travers leurs comportements, les partenaires échangent des messages par lesquels ils construisent (ou détruisent) leur relation. Par exemple, pour certains, renoncer à utiliser un préservatif lors d'une nouvelle relation peut être une marque de confiance et d'amour. À leurs yeux, y a-t-il plus belle preuve d'amour que de courir des risques, voire de risquer sa vie, par amour ? *A contrario*, celui ou celle qui tient à conquérir le cœur de l'autre peut craindre que la volonté de lui imposer le préservatif ne soit interprétée comme un manque de confiance et une marque de distance. Ces exemples montrent que, loin de n'être que des conséquences de causes extérieures à la relation elle-même (comme les connaissances et les croyances), les comportements sont constitutifs de la relation. La problématique consiste alors à considérer les comportements face au risque comme des « accomplissements relationnels » dont il s'agit de déceler le sens, par exemple vouloir séduire, plaire, s'attacher l'amour de l'autre, lui apporter du plaisir, faire bonne figure ou ne pas être rejeté.

C'est pourquoi, les chercheurs ont tenté d'élaborer des problématiques au cœur desquelles se trouvait la relation entre les partenaires.

d. Le réseau social des partenaires

Si chaque relation intime possède ses caractéristiques et sa dynamique propres, elle n'est pas totalement indépendante, loin s'en faut, de l'ensemble des relations des deux partenaires, ou encore de leurs réseaux sociaux respectifs. L'influence du réseau des proches est décisive, notamment sur les opportunités de rencontre, le choix des partenaires avec qui une relation durable est envisagée et les normes de comportement en matière de sexualité. Sur ce dernier point, plusieurs recherches ont clairement montré que les individus tendaient à adopter pour eux-mêmes les normes de conduite effectivement en vigueur dans leur réseau de proches. Dès lors, pour comprendre les comportements des individus face au risque de contamination par le VIH, il faut étudier en quoi leur modèle de sexualité est influencé par les normes en vigueur dans ces réseaux et par le contrôle social qui y est exercé. On trouvera un développement de ces idées dans J. Marquet, Ph. Huynen et A. Ferrand, « Modèles de sexualité conjugale. De l'influence normative du réseau social », *Population*, 6, 1997, 1401-1438. Cette problématique de l'influence normative du réseau des proches sera retenue pour une des applications qui servira d'exemple dans les trois étapes suivantes.

e. La dimension symbolique de la sexualité

Aux relations sexuelles sont associées un ensemble de représentations (sur les images et les rôles respectifs de l'homme et de la femme, sur le corps, sur ce qui est bien et sur ce qui est mal, sur ce qui est beau et sur ce qui est laid, sur ce qui est permis et sur ce qui est interdit, sur la vie et sur la mort...) qui varient selon les cultures et sous-cultures. C'est ce qu'on appelle la dimension symbolique de la sexualité. À ces représentations sont liés un ensemble d'émotions, de sentiments, de fantasmes qui incitent à certains comportements, éventuellement à risque. Cette dimension symbolique de la sexualité a été particulièrement étudiée par les anthropologues (voir par exemple I.L. Reiss, « A sociological journey into sexuality », *Journal of Marriage and the Family*, 1986, n° 48, 233-242).

Ces représentations de la sexualité sont associées à des positions inégales plus ou moins légitimes ou illégitimes et à des rapports de forces (entre l'homme et la femme, entre personnes mariées et célibataires, entre l'adulte et le jeune, entre l'adulte et la personne âgée, entre les hétérosexuels et les homosexuels, entre classes sociales...) ainsi que, par conséquent, à des processus de contrôle social explicites ou implicites. On parlera alors de domination symbolique.

Ces processus symboliques peuvent avoir une grande influence sur les comportements, et notamment pour ce qui nous intéresse ici, les comportements face au risque de contamination par le VIH, et favoriser la prise de risque. Quelques exemples parmi beaucoup d'autres possibles : dans un contexte social et culturel de domination masculine, les femmes peuvent se voir imposer des rapports sans protection par des hommes qui multiplient les partenaires ; si des autorités religieuses influentes condamnent l'utilisation du préservatif en tablant sur une fidélité conjugale plus qu'incertaine, le risque de rapports non protégés peut augmenter ; un contrôle social sévère, voire un climat de répression à l'égard de l'homosexualité peuvent encourager les pratiques clandestines non protégées. C'est pourquoi, certains chercheurs ont choisi pour problématique l'impact de ces processus symboliques sur les comportements à risque.

Bref, il est possible d'étudier les comportements face au risque de contamination par le VIH dans les relations sexuelles à partir des connaissances et croyances des individus ou à partir des phases successives et des situations, plus ou moins problématiques, qu'ils traversent au cours de leur trajectoire de vie, ou à partir de la dynamique de la relation entre les partenaires sexuels, ou à partir de l'influence normative de leur réseau de proches, ou encore à partir des processus symboliques, notamment de domination, qui incitent à adopter soi-même ou à subir du partenaire certains comportements et certaines pratiques. Cette liste des problématiques possibles n'est pas exhaustive.

Confronté à la multiplicité des problématiques envisageables, comment faire un choix ? La première chose à faire est de prendre connaissance des problématiques possibles. C'est en principe la fonction de la phase exploratoire. Dans à peu près tous les domaines de la recherche, il existe des ouvrages et des articles qui synthétisent les approches existantes (par exemple, pour ce qui concerne notre question : L. Van Campenhoudt, M. Cohen, G. Guizzardi, D. Hausser, Eds, *Sexual Interaction and HIV-Risk. New Conceptual Perspectives in European Research*, London, G.-B., and Bristol, USA, Taylor & Francis, 1997).

Il faudra ensuite retenir, parmi les problématiques possibles, la plus susceptible d'apporter un éclairage intéressant et utile sur le phénomène étudié (c'est-à-dire ici sur les comportements face au risque) en tenant compte du contexte concret et des raisons pour lesquelles on veut mener cette recherche. Par exemple, il n'est pas indifférent d'étudier les comportements de l'ensemble d'une population ou d'un groupe particulier (comme des jeunes adultes célibataires), en général ou dans une situation particulière (par exemple après une rupture), dans tel

ou tel contexte particulier (par exemple au cours d'un festival ou sur un campus universitaire). La problématique doit être adaptée à la situation concrète et aux objectifs de chaque projet particulier.

On peut également bricoler sa propre problématique à partir d'éléments repris dans plusieurs autres. Par exemple, dans la deuxième application retenue comme illustration de la démarche à la fin de cet ouvrage, les chercheurs ont combiné trois problématiques, celle de la trajectoire individuelle des partenaires, celle de l'interaction entre eux et celle de leur réseau social.

Dans le contexte particulier du début des années quatre-vingt-dix, la prévention du risque de contamination par le VIH nécessitait une connaissance approfondie et rigoureuse de la sexualité de l'ensemble des citoyens car cette connaissance de base manquait, en Europe notamment. Certes, dans certaines revues ou dans certains ouvrages, on parlait beaucoup de sexualité, de pratiques sexuelles et même, à partir des années soixante, de libération sexuelle, mais aucune enquête sérieuse et portant sur l'ensemble de la population n'avait été réalisée au cours des dernières années. Une connaissance de la sexualité de la population devenait soudain urgente et préalable à toute politique préventive à la fois systématique et bien ciblée. Il fallait donc rapidement combler cette lacune. La plupart des pays européens ont alors engagé les moyens nécessaires pour réaliser des enquêtes sur les comportements sexuels de la population générale. En France notamment, une vaste enquête a été menée dès le début des années quatre-vingt-dix par une importante équipe de chercheurs (A. Spira, N. Bajos, Groupe ACSE, *Les Comportements sexuels en France*, Paris, La Documentation française, 1993). Si l'enquête portait sur les comportements sexuels en tant que tels et d'une manière générale, A. Giami (« Le questionnaire de l'enquête ACSE. Influence d'une représentation épidémiologique de la sexualité », *Population*, 5, 1993, 1229-1256), un des chercheurs ayant participé à l'enquête, a montré que les problématiques liées au Sida avaient profondément influencé la conception et l'élaboration du questionnaire. Dans une perspective épidémiologique, ce sont principalement les pratiques susceptibles d'exposer au risque qui ont intéressé les chercheurs. De plus, certaines pratiques sexuelles n'ont été que superficiellement étudiées parce que leur exploration aurait pu paraître inconvenante aux yeux de certains répondants. Finalement, la rédaction du questionnaire résulte d'un ensemble de compromis : scientifique (entre les chercheurs qui avaient, dans une certaine mesure, des intérêts scientifiques différents), politique (selon ce qui semblait

politiquement acceptable et pouvait servir aux campagnes de prévention), économique (selon les coûts de certaines investigations, notamment concernant la constitution de l'échantillon) et psychologique (en fonction de la sensibilité des répondants telle qu'anticipée).

Tout cela peut parfaitement se comprendre ; il fallait que le questionnaire soit non seulement efficace d'un point de vue technique, mais encore acceptable socialement et psychologiquement. Il fallait également convaincre ceux qui décidaient de l'attribution du budget que le problème du Sida y était effectivement pris en compte. Cet exemple montre bien qu'une problématique de recherche ne se détermine pas seulement en fonction de critères scientifiques. Il importe dès lors que le chercheur soit au clair avec les choix qu'il pose, explicitement ou implicitement, et qu'il mesure bien les limites que ces choix imposent à sa recherche et à ses résultats.

Dans l'étape suivante (La construction du modèle d'analyse), on repartira de cet exemple des comportements face au risque du VIH.

2.2 Les attentes des citoyens à l'égard de la justice

Ce second exemple vise à montrer comment des chercheurs élaborent pas à pas une problématique à partir de l'exploration (étape 2), tout en procédant à une rupture avec les interprétations courantes du phénomène étudié. Ce travail réel a été effectué en équipe et dans des conditions idéales, dont ne dispose pas un étudiant ou un jeune chercheur ; il est néanmoins exposé ici car il permet de bien comprendre la logique du processus de construction d'une problématique.

Nous sommes en Belgique, à la fin des années quatre-vingt-dix. L'affaire Dutroux, qui s'était rendu coupable de l'enlèvement, du viol et de l'assassinat de plusieurs jeunes filles, a bouleversé le pays et connu une répercussion mondiale. À la même époque, d'autres affaires criminelles ont touché la Belgique, notamment celle, non résolue jusqu'ici, des « tueurs du Brabant », une bande de criminels qui ont semé la terreur et assassiné une quarantaine de personnes dans plusieurs grandes surfaces commerciales. Ces affaires et quelques autres de moindre importance, relevant notamment de la délinquance ordinaire, avaient jeté le trouble sur le fonctionnement de la justice, de la gendarmerie et de la police, sévèrement critiquées pour ce qu'on a appelé leurs « dysfonctionnements ».

Dans ce contexte, de nombreux sondages ont été réalisés et publiés dans les médias sur les opinions des citoyens à l'égard de la justice. Les questions portaient essentiellement sur son fonctionnement, sur

la manière et la vitesse avec lesquelles elle traitait les dossiers ainsi que sur son impartialité, comme :

- *La justice dysfonctionne.*
- *La justice est trop lente.*
- *La justice protège les puissants.*

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ?

Le moins qu'on puisse dire est que, dans l'atmosphère ambiante, les réponses étaient « téléphonées ». Quand on ne cesse de répéter sur toutes les ondes et dans tous les journaux que la justice dysfonctionne, qu'elle est trop lente, qu'elle protège sans doute les puissants... qui va marquer son désaccord avec de telles propositions, sinon une petite minorité de citoyens ? Les réponses à de telles questions superficielles ne peuvent être elles-mêmes que superficielles, chacun ne faisant que répéter les mêmes banalités. De plus, les opinions qu'elles expriment sont trop directement influencées par l'actualité immédiate et donc éphémères. Par ailleurs, les notions utilisées sont floues : qu'est-ce qu'un « dysfonctionnement » ? Qu'est-ce qui serait trop lent dans le fonctionnement de la justice : les retards dans la prise en charge des dossiers à cause de leur accumulation, ou leur traitement à partir du moment où ces dossiers sont pris en charge ? Autre problème, la justice est ici jugée comme un tout homogène, alors qu'elle comporte de nombreuses composantes. Enfin, de telles questions n'apprennent rien sur ce qui fait que les citoyens ont telle ou telle opinion, pensent ceci ou cela. Ces sondages (et ces questions) ne font que reprendre des idées toutes faites, des stéréotypes, en leur donnant le statut d'objets soi-disant scientifiques. Il n'y a pas de véritable « problématique » et pas la moindre rupture.

Face à la multiplication des sondages superficiels et tendancieux, sur injonction du Gouvernement belge, les Services fédéraux de la recherche scientifique ont demandé à une équipe de chercheurs de concevoir un projet d'enquête rigoureuse sur les attentes des citoyens à l'égard de la justice. À ce stade, il ne s'agissait pas encore de réaliser effectivement l'enquête, mais de la concevoir idéalement.

La question de départ a été formulée comme suit : « Quelles sont les attentes des citoyens à l'égard de la justice ? » La phase exploratoire a été effectuée par une petite équipe pluridisciplinaire, mise sur pied pour la circonstance, et composée de spécialistes en sociologie, en philosophie du droit, en droit et en criminologie. Ensuite, le relais a été pris par des sociologues spécialisés en méthodologie qualitative et quantitative.

- La phase exploratoire a comporté trois parties, menées en parallèle :
- Tout d'abord, un examen des principaux travaux historiques, philosophiques et sociologiques portant sur la justice et ses relations avec la société, sur les rapports entre les citoyens et la justice, de manière à mettre le problème en contexte et à prendre en compte les évolutions longues de la société. Face à l'abondance de travaux disponibles, il a fallu sélectionner ceux qui présentaient une vue synthétique et qui étaient les plus pertinents compte tenu du contexte et de l'objectif poursuivi. Cet examen a permis de prendre toute la mesure de phénomènes qu'il était important de prendre en compte. Citons notamment, sans prétention à l'exhaustivité :
 - le recours de plus en plus systématique au droit et à la justice pour réguler les échanges et résoudre des conflits qui se réglaient auparavant autrement (ce qu'on a appelé la juridicisation des relations interpersonnelles) ;
 - la pluralité des modèles de justice : justice d'imposition où la décision est l'application d'une norme justifiée *a priori*, justice communicationnelle où la décision juste se construit à partir du savoir des acteurs, justice distante ou justice de proximité, justice rendue sur la base de procédures légales et administratives formelles ou sur base de modes de gestion informels comme la transaction... ;
 - la désacralisation des institutions en général (voir notamment l'ouvrage de E. Dubet, *Le Déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil, 2002) envers lesquelles le citoyen a de plus en plus une attitude de consommateur et qu'il ressent comme de plus en plus éloignées de son propre vécu ;
 - l'importance des enjeux de reconnaissance (voir A. Honneth, *The Struggle for Recognition*, Cambridge, Polity Press, 1995), notamment comme victime, le pénal faisant fonction de grand restaurateur symbolique ;
 - l'influence des médias (y compris de la fiction) et des *leaders* d'opinion (hommes politiques, journalistes, intellectuels...) qui élaborent et proposent aux citoyens des représentations de la justice abondamment diffusées dans l'espace public.
 - Ensuite, un recueil des principales données disponibles sur l'organisation, le fonctionnement et le travail concret de la justice, notamment des statistiques sur l'activité de la justice dans ses différentes instances (le civil, le pénal...). Il s'agissait d'être attentif à la manière dont l'organisation et le fonctionnement de la justice conditionnent les expériences que les citoyens en ont et donc leurs représentations et leurs attentes, d'identifier les principaux enjeux qui mettent le citoyen

en relation avec l'institution judiciaire (par exemple, plainte pour vol et agression, transaction pour excès de vitesse et stationnement, régimes matrimoniaux, mariages et divorces, filiation et adoption, affaires patrimoniales, biens et propriétés, successions, relations et opérations commerciales, faillites, contrats, travail, assurances, sécurité sociale, infractions commises par des mineurs, appel, crimes jugés en Cour d'Assises)... Par exemple, selon que l'on s'en sorte gagnant ou perdant, reconnu ou non comme victime, la représentation de la justice variera ; elle sera elle-même jugée juste ou injuste, partielle ou impartiale, sévère ou laxiste, etc., et ces représentations-là seront sans doute relativement durables et solidement ancrées. Il s'agissait donc ici de prendre en compte la diversité des enjeux et des expériences de la justice au sein de la population, qui mettent en œuvre une pluralité de modèles de justice, plutôt que de demander des avis sur la justice en général.

- Enfin, un relevé de ressources théoriques de la sociologie et de la psychosociologie sur la manière dont les représentations s'élaborent dans les interactions sociales. En effet, les individus (ici les justiciables) ne sont pas des atomes isolés les uns des autres ; ils communiquent entre eux, discutent avec leur entourage, s'influencent mutuellement. Par exemple, pour la théorie dite *two-step flow of communication* (ou « communication à double étage », développée par E. Katz et P. Lazarsfeld, dans *Influence personnelle*, Paris, Armand Colin, 2008 [1955]), les messages des médias n'ont d'impact sur les opinions des individus qu'après avoir été relayés par les groupes de proches où certaines personnes exercent un *leadership*.

Bref, pour rendre compte des représentations durables et profondes de la justice, et non des opinions éphémères et superficielles, les chercheurs ont élaboré une problématique qui tienne compte, *primo*, du contexte macrosocial et de ses transformations, notamment l'évolution des liens entre la justice, la société et les citoyens ; *secundo*, des expériences concrètes que les citoyens ont de la justice, en lien avec le fonctionnement de cette institution ; *tertio*, des interactions microsociales entre les citoyens eux-mêmes. Loin de se limiter à prendre acte des opinions comme si elles tombaient du ciel, ils ont voulu étudier comment les représentations et les attentes se construisaient, se transformaient et évoluaient dans les expériences concrètes de la vie.

Le résultat de ce travail consiste en un rapport : A. Franssen, J.-L. Genard., L. Van Campenhoudt, Y. Cartuyvels, J. Marquet, 2000, *La Justice en questions. Concept d'enquête sur les attentes des citoyens à l'égard de la Justice*, Bruxelles, Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles. C'est sur cette base qu'une vaste enquête a été réalisée plus tard.

2.3 L'exposition de soi sur Internet

Les problématiques de recherche évoluent avec les transformations de la société, notamment les transformations technologiques et leurs conséquences sur les échanges sociaux. Ces problématiques nouvelles ont des implications sur les méthodes de récolte des données. C'est ce que vise à montrer ce troisième exemple.

Dès son émergence, Internet a soulevé des prises de position critiques, et même fréquemment alarmistes, relativement aux risques d'une exposition de soi sur la Toile. Les dangers qui menacent les usagers du Web seraient légion : perte d'intimité, élargissement du contrôle social tant institutionnel que privé, harcèlement, vol, falsification et usurpation d'identité, utilisation malveillante d'informations personnelles et atteintes à la réputation, pérennité des informations et incapacité d'effacement, et donc d'oubli...

Ces réactions rappellent les mouvements de « panique morale » qui semblent avoir accompagné l'essor des nouveaux médias comme ce fut le cas pour les romans-feuilletons, la photographie ou le téléphone au XIX^e siècle, le cinéma, la télévision, le téléphone portable ou les jeux vidéo au XX^e siècle. Parmi ces précédents, si l'on se focalise sur la question de l'exposition de soi, le cas de la photographie est sans doute celui qui se rapproche le plus de celui des sites de réseaux sociaux sur Internet (*Social Network Sites – SNS*). En effet, il suscite des inquiétudes quant à la publication de photographies de tout un chacun dans la presse, et aux usages qui pourraient s'ensuivre. Il pose déjà clairement le problème de la protection de la vie personnelle face à la visibilité et à la publicité croissantes de cette dernière. Un chercheur un tant soit peu sérieux ne peut cependant se contenter ni d'une posture morale de condamnation fondée sur une répartition des usagers entre victimes et coupables, ni d'une lecture imputant aux technologies elles-mêmes la responsabilité des travers dénoncés.

Certaines enquêtes sur les modalités de mise en scène de soi sur les sites du Web 2.0 vont montrer au contraire toute la diversité des stratégies déployées par les usagers. L'enquête *Sociogeek*, du nom du collectif (consultants de *Faber Novel*, experts de la Fondation Internet Nouvelle Génération, sociologues du Laboratoire des sciences sociales d'Orange Labs) qui l'a menée, s'inscrit dans cette perspective (C. Aguiton *et al.*, « Does showing off help to make friends ? Experimenting a sociological game on self-exhibition and social networks », International Conference on Weblog and Social Media '09, San José, California, 17 au 20 mai 2009¹). Elle a principalement porté sur les formes de visibilisation de soi

1. <http://sociogeek.admin-mag.com/resultat/Show-off-an-social-networks-ICWSM09.pdf>

acceptées par les usagers, sur leurs usages d'Internet et des SNS, sur leurs pratiques de sociabilité et sur leurs stratégies de sélection d'amis sur le Web.

Cette recherche met en évidence une pluralité de façons de se mettre en scène et de construire son identité numérique sur les sites de sociabilité : sélection de photos renvoyant à des situations très conventionnelles (repas, vacances...) ou sur lesquelles les visages sont peu reconnaissables ; exposition de photos fortement ritualisées dans la photographie amateur, comme les photos de famille ou de mariage ; publication de photos de nus, érotiques ou à caractère sexuel ; choix de photos présentant une vision théâtralisée de soi, dans des situations qui sortent de l'ordinaire ; exhibition de photos *trash* qui ont pour but premier de provoquer.

Tous les usagers ne mettent donc pas en évidence sur le Net la même facette d'eux-mêmes ; de toute évidence, ils sélectionnent les traits identitaires qu'ils choisissent d'exposer ou de dissimuler. Cette recherche montre aussi que ces diverses modalités d'exposition de soi renvoient à des caractéristiques sociodémographiques spécifiques. Ainsi, à titre d'exemple, les femmes et les catégories fortement diplômées sont sur-représentées parmi ceux qui privilégient les clichés en rapport avec les thèmes ritualisés (mariage, naissance...) de longue date en photographie. Les différentes formes de présentation de soi sont aussi diversement distribuées selon le nombre d'amis sur les réseaux sociaux, la préférence pour une sociabilité tournée vers des personnes que l'on rencontre dans la vie réelle ou vers des inconnus, le type de plateforme mobilisée par les usagers...

Les modes de sélection d'amis du Web sont tout aussi variés : les critères mobilisés pour ce faire différent, l'ordre et l'importance de ceux-ci sont variables, certaines stratégies de sélection sont en affinité avec des variables sociodémographiques spécifiques (hommes/femmes, orientation homo/hétérosexuelle, niveau de diplôme élevé/moins élevé...), mais aussi avec les façons de s'exposer personnellement sur Internet. En ce sens, la présentation de soi apparaît comme un élément de définition des autres avec lesquels il s'agit de nouer des relations.

Cette recherche montre des usagers hautement stratégiques, faisant preuve de réflexivité sur leurs pratiques, sélectionnant avec soin les informations qu'ils livrent d'eux-mêmes en fonction de la façon dont ils se projettent dans ces espaces où se joue une part de leur identité, en fonction des visées relationnelles qui sont les leurs. On le voit, cette optique rend aux usagers un statut d'acteurs, ce qui permet dès lors d'appréhender les enjeux sociaux et culturels de ces pratiques nouvelles.

En anticipant quelque peu sur la suite, cette recherche permet également de bien comprendre que la problématique se joue aussi au niveau du mode de récolte des données ; elle a ceci d'original qu'elle porte sur Internet, qu'elle mobilise Internet comme instrument de récolte des données, mais aussi qu'elle s'inscrit résolument dans la culture de ce média en adoptant ses éléments de communication essentiels, l'image et le jeu notamment. Cette option ne relève pas du hasard ou d'une simple préférence pour cette culture émergente qui serait partagée par le groupe de recherche, mais découle d'enjeux de recherche identifiés comme primordiaux. Ainsi, en contraste avec l'entretien individuel ou le questionnaire standardisé qui induisent un engagement sur le mode du sérieux, le jeu sociologique suggère une posture ludique dont les concepteurs de l'enquête font le pari qu'elle est susceptible d'élargir fortement la base des répondants.

En remplacement des classiques séquences de questions-réponses orales ou textuelles, les chercheurs peuvent demander aux répondants de classer des photographies. De cette manière, la verbalisation est mise à distance ; les répondants ne sont pas obligés d'expliquer ni de justifier explicitement des choix parfois confus et peu conscients, et sont placés dans un cadre de jugement plus proche des situations de la vie quotidienne. Il s'agit de se rapprocher, tant que faire se peut, des expériences et des usages concrets d'Internet. La posture adoptée s'écarte donc de la perspective qui appréhende les acteurs sociaux comme des individus conscients et rationnels capables de rendre compte de leurs actes en toutes circonstances. Elle redonne une place significative à l'observation des pratiques.

La question de départ d'une telle recherche peut être formulée comme suit : « Quelles sont les stratégies d'exposition de soi déployées par les utilisateurs sur les sites d'échange sur Internet ? » Des concepts comme sociabilité, présentation de soi, réseau social (au sens sociologique du terme), acteur réseau, actant, échange social et système sociotechnique pourraient être mobilisés.

2.4 Le suicide

Clôturons cette série d'exemples de problématique par celui du suicide, tel que conçu par Durkheim, dans le texte qui a servi d'exercice d'application de la grille de lecture dans l'étape précédente. Cet exemple nous servira encore dans l'étape suivante de construction du modèle d'analyse.

Nous avons vu que Durkheim parvenait à considérer son objet de recherche d'une manière qui sort résolument des sentiers battus.

En faisant le point sur les informations tirées de son exploration statistique, Durkheim a constaté des régularités qui lui ont donné l'intuition que le suicide avait non seulement une dimension individuelle mais aussi une dimension sociale. Là où on le concevait comme l'aboutissement d'un processus de déstructuration psychologique potentiellement lié à un sentiment oppressant de culpabilité, Durkheim a vu le symptôme et le produit d'un affaiblissement de la cohésion de la société, dont les membres sont moins solidaires et plus individualistes. Il a choisi en fait comme objet de recherche non pas le suicide conçu comme la conclusion malheureuse d'un processus de désespoir, mais bien comme un « fait social » spécifique. À ses yeux le taux de suicide ne pouvait être expliqué par la somme des suicides individuels répondant chacun à des mobiles propres, mais bien par ce qui constituait leur substrat social profond : l'état de la société, dont la cohésion était influencée pour une large part à son époque par le système religieux qui l'animait. La question de départ assez générale « Quelles sont les causes sociales du suicide ? » pourrait être reformulée de manière plus précise et « reproblématisée » comme suit : « Dans quelle mesure et comment le niveau de cohésion sociale (en particulier religieuse) d'une société influence-t-il le taux de suicide ? »

Bien entendu, ceci ne signifie pas que le suicide ne puisse être valablement étudié sous un angle psychologique, mais c'est à cette manière sociologique inédite de poser le problème que Durkheim va s'attacher. Certes, la notion de problématique est présentée ici d'une manière qui correspond pratiquement (pour Durkheim tout au moins) à l'approche spécifique d'une discipline (la sociologie) par opposition à une autre (la psychologie), mais les exemples précédents montrent que des problématiques différentes peuvent être envisagées au sein d'un même champ disciplinaire.

Avant de pousser plus avant et plus systématiquement, dégageons déjà à ce stade quelques enseignements importants que nous apportent ces exemples. Pour parvenir à définir une problématique intéressante, il n'y a ni secret ni miracle : il faut se donner le temps de lire, de consulter des personnes qualifiées, d'ouvrir les yeux durant la phase exploratoire ; il faut être curieux et désireux de découvrir les pistes les plus intéressantes.

Pour y parvenir, il importe d'être au clair avec soi-même, avec ses propres motivations et idées préconçues sur le phénomène étudié. Il faut éviter de laisser sa propre réflexion s'emprisonner dans des catégories de pensée qui semblent aller de soi tant elles sont devenues des évidences et d'adopter trop vite par des mots couramment utilisés comme « résilience », « dysfonctionnement », « intégrisme », « intégration », « gouvernance », « exclusion sociale », « crise », etc., sans être lucide et critique

sur ce qu'implique le fait de les utiliser. Lorsqu'on étudie des opinions, des représentations ou des pratiques, il faut éviter de les étudier pour elles-mêmes, comme si elles tombaient du ciel ; il importe au contraire de les resituer dans leur contexte, de les saisir dans leur genèse et leurs fonctions, de montrer comment elles sont liées à des positions sociales, à des rapports de forces et à des intérêts spécifiques notamment. Il ne faut pas associer trop vite un type de comportement ou d'opinion à une catégorie qui serait substantifiée en tant que telle, indépendamment de l'inscription des personnes et des groupes concernés dans un système et une dynamique d'actions et de relations plus larges.

Les exemples qui viennent d'être développés montrent que si une problématique de recherche se détermine d'abord en fonction de critères scientifiques, elle doit aussi souvent composer avec des aspects tels que sa recevabilité sociale et la possibilité qu'elle soit identifiée comme une priorité à mettre à l'agenda, en particulier pour les recherches financées par des bailleurs de fonds. Toute recherche, dès lors qu'elle capte des ressources humaines et matérielles qui ne pourront être mobilisées pour une autre recherche ou pour un tout autre projet, est susceptible d'être interpellée à partir de la question de la pertinence, notamment en matière de justice sociale. Et il en est de même de toute problématique qui, optant pour un angle d'analyse spécifique, va immanquablement en laisser d'autres dans l'ombre. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, les auteurs d'analyses en termes de classes sociales, très présentes à l'époque, affichaient leur soupçon à l'égard de l'origine sociale des chercheurs ; ils leur intimaient de répondre à la question suivante : « D'où parles-tu ? » Aujourd'hui, un autre positionnement tend à s'affirmer : « Pas sur nous, sans nous ! » Ces deux aphorismes renvoient à des lectures de l'ordre social, de justice sociale aussi, avec des prescriptions en matière de recherche. Les enjeux de connaissance ne sont jamais totalement déliés des enjeux politiques, sociaux et éthiques.

3. Le concept comme outil de problématisation

Expliquer un phénomène consiste à le mettre en relation avec autre chose. Par exemple, pour expliquer les comportements face au risque de contamination par le VIH, les chercheurs ont proposé de les mettre

en relation avec, pour les uns, les connaissances et croyances des individus, pour les autres, leur trajectoire de vie, pour d'autres encore, la dynamique de la relation entre les partenaires, etc. Dans le projet d'enquête sur les attentes des citoyens à l'égard de la justice, ces attentes sont mises en relation avec les expériences concrètes de la justice vécues par les citoyens. Durkheim explique le taux de suicide en le mettant en relation avec la cohésion sociale. On pourrait multiplier les exemples. Au sens large du terme, expliquer un phénomène consiste donc à établir un lien entre ce phénomène et autre chose qui est censé intervenir dans le fait qu'il soit advenu. Il peut s'agir des caractéristiques individuelles, d'un ensemble de phénomènes antérieurs, d'une dynamique relationnelle, d'un mode d'organisation, des fonctions assurées par le phénomène en question, du système de valeurs ou des intérêts des individus concernés, des jeux stratégiques ou quoi que ce soit. Le phénomène est ainsi tiré « hors de son immédiateté et de l'isolement qu'elle implique » (J. Ladrière, « La causalité dans les sciences de la nature et dans les sciences humaines », in R. Franck, dir., *Faut-il chercher aux causes une raison ? L'explication causale dans les sciences humaines*, Paris, Institut interdisciplinaire d'études épistémologiques, 1994, p. 248-274). Ce avec quoi le phénomène est mis en relation est, au sens large, une *cause* ; celle-ci participe donc à la phénoménalisation, c'est-à-dire au processus qui aboutit à ce phénomène. C'est cette mise en relation qui rend le phénomène intelligible. Les théories consistent en des ensembles structurés de concepts et d'hypothèses qui permettent de concevoir et de construire ces liens et donc d'expliquer les phénomènes étudiés, chacune proposant une certaine « conception » du phénomène dans ses liens avec cet « autre chose ».

Dans les sciences sociales, on distingue plusieurs niveaux de théories.

Au niveau théorique le plus général, ce qu'on appelle les « paradigmes » (comme le fonctionnalisme, l'interactionnisme ou la sociologie de l'action) proposent un ensemble de concepts généraux et d'hypothèses générales censés pouvoir être utilisés avec fruit pour l'étude de tout phénomène social quel qu'il soit. Les paradigmes constituent, en quelque sorte, les points cardinaux de la théorie générale. Les théories plus spécifiques, comme la théorie des champs telle que développée notamment par Pierre Bourdieu, gardent un caractère général car leur terrain d'application n'est pas limité à un type d'objet empirique particulier (elles peuvent s'appliquer aussi bien, par exemple, au monde économique que judiciaire, scolaire, scientifique, artistique...). Elles relèvent généralement d'un paradigme ou d'une combinaison de paradigmes. Moins ambitieuses, les « théories de moyenne portée » (R.K. Merton,

Éléments de théorie et de méthode sociologique, Paris, Armand Colin, 1997 [1953]) sont conçues pour expliquer certains ordres particuliers de phénomènes (par exemple la théorie de la bureaucratie chez Weber, Blau ou Crozier, ou la théorie de la déviance chez Merton ou Becker). Pour Merton, ces théories permettent d'établir un lien plus étroit entre les hypothèses et les données d'observation. Cherchant avant tout à être aussi pertinentes que possible par rapport à l'objet (la bureaucratie ou la déviance dans nos exemples), elles combinent souvent plusieurs paradigmes.

Au stade de la problématisation, la structuration interne des théories (qui peut être très sophistiquée) ne nous intéresse pas encore ; ce sera l'objet de l'étape suivante. Pour le moment, ce qui nous intéresse, c'est la manière spécifique avec laquelle une théorie « pose le problème », interroge les phénomènes, permet de se poser à leur propos des questions de recherche qui prolongeront la question de départ. L'explication dont il est question ci-dessus doit, à ce stade, se limiter à et prendre la forme d'un « questionnement » : avec quoi vais-je mettre le phénomène en lien afin de le rendre intelligible ? Au niveau à la fois le plus simple et le plus fondamental (qui nous suffit à ce stade) de la problématique, théoriser consiste tout simplement à se poser de bonnes questions à l'aide de concepts bien choisis. C'est pourquoi on utilise parfois, précisément, le terme de *questionnement* comme synonyme de problématique, tout en distinguant bien ce questionnement tant de la question de départ (par rapport à laquelle il est plus élaboré théoriquement) que des questions précises posées dans une enquête (par rapport auxquelles il est bien plus large).

La plupart des théories s'organisent autour d'un concept central qui en constitue le pivot. En effet, un concept est bien plus qu'une simple définition ou qu'une simple notion ; il implique une *conception* particulière de la réalité étudiée, une manière de la considérer et de l'interroger et donc de la « problématiser ». C'est pourquoi une manière efficace de définir la problématique de sa recherche consiste à préciser le ou les concepts clés qui pourraient orienter le travail.

Pour le montrer, nous partirons ici d'une question de départ concrète portant sur la manière dont la justice et la médecine psychiatrique collaborent dans le traitement judiciaire des dossiers de justiciables souffrant de troubles mentaux et, plus particulièrement, sur les rapports de pouvoir ou les rapports de forces entre les professionnels qui interviennent dans ce traitement. Cet exemple s'inspire d'une recherche collective sur cette question (I. Brandon et Y. Cartuyvels, (dir.), *Judiciaire et thérapeutique : quelles articulations ?*, Bruxelles, La Chartre, 2004).

Lorsque la justice a affaire à des prévenus ou à des justiciables qui souffrent de troubles mentaux, le juge doit faire appel à des psychiatres qui devront établir de quelle pathologie souffre la personne, quel impact cette pathologie a sur ses comportements et quel est son degré de responsabilité. Cette expertise médicale permettra au juge de prendre ses décisions en connaissance de cause, et de décider quel type de peine et/ou de soin doivent être envisagés. Dans les faits, les choses ne sont pas aussi simples. Magistrats et médecins ne sont pas forcément sur la même longueur d'onde. Les systèmes de référence de leurs métiers sont différents et pas toujours aisément compatibles. De plus, en interaction plus ou moins étroite avec le juge et le psychiatre, d'autres professionnels interviennent dans le traitement judiciaire des justiciables souffrant de troubles mentaux : avocats, travailleurs sociaux, psychologues, responsables d'institutions pénitentiaires ou de soins notamment. Entre ces différents intervenants s'instaurent des rapports de pouvoir, formels et informels, qui ne sont pas sans effets sur le sort qui sera réservé au justiciable.

Quels concepts pourraient aider le chercheur à problématiser cette question des rapports de pouvoir, plus précisément entre la justice et la médecine, dans le cas qui nous occupe ? Ces concepts sont ici retenus car ils peuvent aisément être transposés dans d'autres situations.

3.1 Interaction

Ce concept a déjà été superficiellement évoqué dans l'exemple sur les comportements face au risque de contamination par le VIH. Un étudiant ou un chercheur qui a étudié des auteurs comme Becker ou Goffman aura déjà pu se rendre compte de l'intérêt du concept d'interaction. Strictement parlant, une interaction est une situation de face-à-face où les individus impliqués s'influencent dans un processus dynamique qui se transforme dans le temps. Chaque comportement de l'un (par exemple le juge) induit un comportement de l'autre (par exemple le psychiatre) et ainsi de suite. L'angle est microsociologique. Utiliser ce concept revient à considérer la situation étudiée, ici le traitement des justiciables et les rapports de forces entre professionnels, comme le résultat non déterminé à l'avance des interactions entre l'ensemble des protagonistes, y compris les justiciables concernés. Au cours de ces interactions, ces protagonistes apprennent les uns des autres, se découvrent des affinités ou développent des animosités, et réélaborent constamment leur perception des choses. Il en découle une grande variété de résultats en fonction de la manière dont ces interactions se déroulent.

Le chercheur déterminera d'abord quels sont les intervenants qui « interagissent » dans ces dossiers, il s'interrogera sur la façon dont se déroulent les interactions entre eux et sur la manière dont elles produisent les situations qui détermineront le sort des justiciables.

3.2 Zone d'incertitude

Si le chercheur a été introduit à l'analyse stratégique des organisations telle qu'élaborée par M. Crozier et G. Friedberg (*L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977), il estimera sans doute que le concept de zone d'incertitude présente un intérêt. En effet, dans leurs interactions, certains professionnels qui maîtrisent des enjeux importants pour d'autres trouvent une source de pouvoir sur les autres dans l'incertitude où ils les laissent. Par exemple, le juge maîtrise une zone d'incertitude importante pour le justiciable, portant sur le fait que celui-ci ignore si le magistrat décidera de le condamner ou non et de lui infliger ou non une privation de liberté, en prison ou en institution psychiatrique. Pour les avocats des différentes parties et pour le justiciable, le médecin psychiatre maîtrise une zone d'incertitude importante portant sur la conclusion de son expertise : la responsabilité ou l'irresponsabilité du justiciable aux yeux de la médecine. Pour le médecin, le juge maîtrise une zone d'incertitude dans la mesure où ce dernier est libre de suivre ou non la conclusion de l'expert.

Dans un jeu de pouvoir, une zone d'incertitude correspond donc à un enjeu relativement important pour un protagoniste, mais qui est contrôlé par un autre dont le pouvoir réside précisément dans l'incertitude qu'il laisse planer pour le premier. Le chercheur qui construira sa problématique autour de ce concept cherchera à déceler, pour chaque protagoniste, ses différentes zones d'incertitude et à identifier quels autres protagonistes les contrôlent. À partir de là, il tentera de reconstituer le jeu des rapports de forces, avec les contraintes et les ressources de chacun, avec les alliances et les stratégies possibles.

3.3 Système

Poursuivant sa réflexion, notre chercheur sera sans doute frappé par le fait que les comportements de chaque professionnel impliqué ont un impact direct ou indirect sur les comportements de l'ensemble des autres, de sorte qu'à chaque changement dans le comportement de l'un d'entre eux c'est, de manière plus ou moins sensible, l'ensemble du

« système » qui se réajuste. Il constatera qu'à force de travailler en interaction, ces professionnels ont progressivement élaboré, formellement ou informellement, un « système » de collaboration qui fonctionne suffisamment bien et auquel ils se sont suffisamment habitués pour avoir tendance à vouloir le protéger des perturbations extérieures, qu'elles viennent des justiciables, d'autres institutions ou d'autres professionnels. Tout nouveau venu qui veut y prendre place comprendra d'ailleurs assez vite à quel « système » il a affaire et comment s'y conformer.

Étudier des phénomènes sociaux à partir du concept de système revient donc à s'interroger sur les liens d'interdépendance et d'ajustements constants entre les différentes composantes du système (ici le traitement des justiciables en question) ainsi que sur la manière dont il régule ses liens avec son environnement. Dans cette perspective, le pouvoir est une propriété du système lui-même, non de ceux qui y prennent part, même si certains d'entre eux sont dans des positions plus stratégiques au niveau de ses régulations.

3.4 Champ

La vision systémique permet de rendre compte de certains processus, mais prend peu en compte les rapports de forces entre les intervenants. Pour la théorie des champs, telle qu'élaborée par Pierre Bourdieu, au contraire, les agents forment ensemble un espace social de positions inégales (un champ) – par exemple, le juge est dans une position plus haute que l'huissier de justice, le médecin spécialiste en position plus haute que l'infirmier dans un hôpital – en raison de la distribution inégale des capitaux (c'est-à-dire des ressources économiques, sociales, culturelles et/ou symboliques que chacun peut mobiliser) valorisés dans ce champ (en l'occurrence les diplômes universitaires et les compétences spécialisées notamment). Les agents du champ sont en lutte pour maintenir leur position dans le champ ou pour en conquérir une meilleure avec les avantages associés à ces positions.

Si l'on considère l'espace social où se traitent judiciairement les cas de justiciables souffrant de troubles mentaux comme un sous-champ spécifique du champ de la justice, ses agents sont les magistrats, les psychiatres, les psychologues, les avocats, etc., qui interviennent dans ce traitement. Pour y étudier les relations de pouvoir, le chercheur s'intéressera alors aux conditions d'accès et de reconnaissance dans ce champ (par exemple les compétences juridiques et médicales prévalent sans doute sur les compétences psychologiques ou sociales), au moyen d'actions spécifiques de ce champ (comme les types d'arguments valorisés dans

le champ, les moyens de pression, les habilitations à prendre des décisions importantes...), aux instances de contrôle et de sanction propres au champ (comme les autorités judiciaires supérieures), etc.

Mais si l'on considère que ce traitement judiciaire des justiciables souffrant de troubles mentaux met en relation des agents de champs différents (la justice, la médecine, le travail social, l'aide psychologique...), les rapports de forces entre les professionnels seront étudiés par le biais des rapports de forces qui s'établissent entre ces différents champs. Le chercheur s'interrogera alors sur le degré d'autonomie de chaque champ, qui dépend notamment de sa capacité de refuser ou non les demandes provenant des champs voisins (par exemple les médecins peuvent-ils se permettre de décliner une demande d'expertise par un juge ? Inversement, les juges peuvent-ils se permettre de ne pas suivre les avis des psychiatres ?). Une analyse en termes de champ fait l'hypothèse d'une relative autonomie des différents champs, même lorsque leurs agents respectifs sont censés coopérer, et présente les rapports de forces en termes de positions respectives et de luttes de positions.

3.5 Réseau d'acteurs sociaux

Une des caractéristiques actuelles de l'action publique, sociale et culturelle est qu'elle tend à transgresser les frontières entre les champs traditionnels. Le mot d'ordre est le travail en réseau. On passerait d'un modèle axé sur la différenciation entre les institutions à un modèle axé sur la dédifférenciation. Contrats de ville, de quartier ou de sécurité, médiation en justice, médiation de dettes... font partie de ces multiples « dispositifs » où des professionnels de champs différents (le social, l'éducation, la prévention, la santé...) sont censés collaborer étroitement. Cette tendance touche également le traitement judiciaire des dossiers de justiciables souffrant de troubles mentaux et le chercheur s'en sera aperçu au cours des entretiens exploratoires. Il se dira alors qu'un autre concept est également susceptible d'être utilisé avec fruit : celui de réseau d'acteurs sociaux.

Un réseau d'acteurs sociaux consiste en un ensemble de flux ou de communications (de messages, d'individus, d'objets...) entre personnes interconnectées. À partir du concept de réseau, on peut étudier le traitement judiciaire des dossiers de justiciables souffrant de troubles mentaux comme un système de flux (de demandes d'expertise, de rapports d'expertise, de diagnostics, de comptes rendus, de messages téléphoniques, de courriels, d'informations diverses...) entre les différents professionnels intervenant dans un même dossier. Le chercheur se posera

essentiellement trois questions : Qu'est-ce qui circule ? Entre qui et qui ? Et selon quelles logiques ?

Le pouvoir respectif des professionnels intervenant dépendra alors de leurs positions structurelles respectives dans ce réseau. Sont-ils en contact avec beaucoup ou peu d'autres intervenants ? Sont-ils des passages obligés pour certaines communications ? Ont-ils la capacité de bloquer une information ou de la diffuser selon leur bon vouloir ? Sont-ils en mesure de mobiliser les autres professionnels et peuvent-ils ou non refuser de se laisser mobiliser lorsque cela ne leur convient pas ? Voilà quelques questions que peut se poser un chercheur qui aborde ce sujet d'étude à partir du concept de réseau.

3.6 Fonction

Ce ne sont pas que des documents qui circulent dans le réseau des professionnels, ce sont aussi des justiciables souffrant de troubles mentaux qui passent de main en main : un jour chez le juge, la semaine suivante chez le psychiatre, quelques jours plus tard chez le médecin et les infirmiers d'un hôpital psychiatrique pour une mise en examen, un peu après au parloir avec le thérapeute, le travailleur social ou l'avocat, à leur sortie chez le psychologue pour un suivi thérapeutique, avant de se retrouver devant le médecin et devant le juge, sans oublier peut-être quelques passages devant des policiers et peut-être aussi en prison. À partir de cette observation, le concept de fonction peut également trouver un intérêt. En sociologie, la fonction est la contribution objective d'un élément du système social (par exemple une coutume, un mode de fonctionnement habituel ou, en l'occurrence, un mode de traitement judiciaire) à la stabilité et à la reproduction de ce système et, au bout du compte, de la société. C'est une conséquence effective de la présence ou de l'action de cet élément. Le fonctionnalisme part de l'idée que si une institution ou une pratique répétée existent et perdurent, c'est qu'elles sont fonctionnelles.

Pour étudier le traitement judiciaire des dossiers de justiciables souffrant de troubles mentaux, un chercheur qui s'inspirera du concept de fonction se posera la question suivante : quelle est la fonction ou quelles sont les fonctions de ce mode de traitement consistant à traiter un cas en le faisant circuler constamment entre une multiplicité de professionnels et d'institutions ? En s'inspirant de l'œuvre de Robert K. Merton, il s'intéressera surtout aux fonctions dites « latentes », c'est-à-dire qui ne sont ni voulues ni perçues. On imagine plusieurs réponses possibles qu'il s'agirait alors de creuser : éviter les coûts (humains, sociaux

et financiers) d'un internement, fournir du travail à une série de professionnels, redonner une possibilité de réinsertion sociale à des personnes en difficulté psychologique, médicaliser des problèmes sociaux et de déviance, gérer les individus dont la société ne sait que faire en les faisant circuler comme on fait circuler une « patate chaude ». Encore faudra-t-il, par la suite, donner une consistance empirique et parvenir à opérationnaliser de telles pistes.

3.7 Épreuve

D'aucuns estimeront à raison que cette approche fonctionnaliste ne prend pas en compte la réalité concrète de la vie quotidienne des acteurs sociaux et des relations entre eux. La vie quotidienne des magistrats et des médecins psychiatres impliqués dans le traitement judiciaire des justiciables souffrant de troubles mentaux est une succession d'épreuves au cours desquelles ils doivent résoudre de multiples problèmes et sont confrontés aux choses (comme les routines bureaucratiques et les limites en matière de ressources), aux justiciables (qui les sollicitent, les craignent, les utilisent...), aux autres professionnels (qui ont d'autres points de vue, d'autres responsabilités, d'autres soucis et d'autres intérêts) et aussi, d'une certaine façon, à eux-mêmes, avec les tensions (comme les conflits de rôles) qui les habitent.

En permanence, ils doivent réévaluer les situations auxquelles ils sont confrontés, en visant à faire en sorte que la vie puisse se poursuivre le mieux ou le moins mal possible, en fonction d'objectifs *pragmatiques*. Dans ce processus, les actions des acteurs ne sont pas les produits de déterminations antérieures (comme les appartenances de classes ou la structure des champs), mais des accomplissements pratiques effectués en interaction avec d'autres, qui reconstruisent en permanence la vie collective.

C'est au travers de ces épreuves que des compromis (toujours fragiles) s'élaborent, que les conflits se résolvent (toujours provisoirement), que des solutions (toujours instables) se trouvent, que les acteurs eux-mêmes apprennent et se socialisent en permanence. Dans ces *disputes*, pour justifier leurs prétentions (décider de telle sanction, proposer tel soin, examen complémentaire ou mise à l'épreuve du justiciable, préconiser telle mesure d'accompagnement...), les acteurs (en l'occurrence le magistrat ou le médecin psychiatre) se réfèrent à une conception du bien commun (la tradition, la compétence, l'efficacité, la démocratie...) que les théoriciens de la *sociologie pragmatique* appellent des *cités* (L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification. Les économies des grandeurs*, Paris, Gallimard, 1991).

Ils recommandent donc d'étudier l'acteur en situation, dans le cours des épreuves qui font son quotidien, sans *a priori*, l'influence des structures sociales devant à chaque fois être vérifiée et évaluée dans le cours plutôt qu'en amont du processus.

3.8 Action collective

Dans les domaines de l'action publique et sociale, comme le traitement judiciaire des justiciables souffrant de troubles mentaux, il n'est pas rare que des groupes d'acteurs s'organisent et se mobilisent de manière formelle ou informelle pour tenter de peser sur la manière de gérer les problèmes. Ces groupes peuvent réunir des professionnels d'une même corporation (par exemple des magistrats progressistes militants) ou fédérer des représentants de métiers différents, mais partageant les mêmes valeurs (comme l'égalité d'accès de tous à la justice et à la santé) ou les mêmes intérêts (par exemple les intérêts d'une institution locale). L'action de ces groupes est susceptible de peser sur le traitement des problèmes, souvent de manière informelle, du moins s'ils constituent des réseaux fortement mobilisés dont les membres sont très solidaires.

Dans ce cas, on ne peut parler de mouvement social (au sens où Alain Touraine a théorisé ce concept, notamment dans *La Voix et le Regard*, Paris Seuil, 1978), mais on pourrait utiliser adéquatement des concepts tels que *groupe de pression* ou *microcontexte de mobilisation*. Un groupe de pression réunit des personnes qui visent à « faire pression » sur les décideurs pour parvenir à leurs fins. Ils sont parfois tellement puissants qu'ils participent de fait quasi formellement à la décision (comme les associations patronales et syndicales, les grands lobbies industriels et certaines organisations non gouvernementales). Considérés comme les atomes sociaux de base de toute action collective, les microcontextes de mobilisation représentent « toute situation en petit groupe dans laquelle des processus d'attribution collective sont combinés avec des formes rudimentaires d'organisation pour produire une mobilisation pour une action collective » (McAdam, McCarthy et Zald, « Social movements », in N.J. Smelser (éd.), *Handbook of Sociology*, Newsbury Park, London, New Dehli, Sage, 1988, 695-737, p. 709). L'attribution collective consiste à imputer une situation, comme des conditions de vie précaires ou un traitement pénible, non aux individus concernés mais à une cause collective, comme une injustice sociale ou une discrimination générale dans la société. Les formes rudimentaires d'organisation comportent tout ce qui permet à un groupe de militants de travailler : une planification des réunions et des actions, un partage du travail, des règles de collaboration,

des modes de décision... De tels concepts entraînent la problématique sur le terrain des valeurs et idéologies partagées, de la manière dont les groupes se situent dans des systèmes d'action (par rapport à quels enjeux et à quels adversaires) et aux modalités d'action collective notamment.

Certains de ces concepts avaient déjà été évoqués plus haut, dans les exemples de problématiques proposés. Parmi les problématiques envisagées pour étudier les comportements face au risque de contamination par le VIH, les concepts d'interaction, de système social et de réseau avaient été utilisés. Ceci montre que ces concepts peuvent être exploités utilement pour étudier une diversité de phénomènes et que le chercheur débutant a donc intérêt à bien les maîtriser.

Gérard Mauger a montré qu'une grande partie des travaux de Pierre Bourdieu (notamment sur la culture, sur le monde académique ou sur celui de l'art) reposait sur trois concepts principaux qui constituent ensemble l'ossature de sa théorie : les concepts de capital (économique, social, culturel ou symbolique), de champ et d'habitus (c'est-à-dire un ensemble de dispositions à penser, à ressentir et à agir lié à la position sociale). C'est à partir d'eux qu'il a pu formuler un ensemble cohérent de questions de recherche qui forment sa problématique (G. Mauger, « Champ, habitus et capital » dans P. Bourdieu, *Les Champs de la critique*, Paris, BPI/Centre Pompidou, 2004, p. 61-74.) À partir du concept de champ, Mauger propose des questions portant notamment sur la genèse d'un champ et la façon dont il s'est autonomisé au fil du temps, sur sa position par rapport aux autres champs et son degré d'autonomie, sur la structure des relations entre les positions en concurrence au sein du champ, sur les conditions d'accès à ce champ ou sur les stratégies développées par les agents de ce champ pour y améliorer leur position.

La liste est longue des concepts avec lesquels l'exercice pourrait être poursuivi, par exemple socialisation, hiérarchie de crédibilité, interdépendance, statut et rôle, violence symbolique, adaptation secondaire, bureaucratie, carrière morale, contradiction, contrôle social... Certains sont des concepts centraux d'une discipline (dans nos exemples, la sociologie), d'autres ont été développés au sein d'une théorie particulière d'une discipline.

Il est essentiel de comprendre que chaque concept s'inscrit le plus souvent dans une théorie qui ne se réduit pas à lui seul, même s'il y occupe une place essentielle. Comme nous venons de le voir, le concept de champ s'inscrit, chez Bourdieu mais pas forcément chez d'autres auteurs, dans une théorie où il est relié aux concepts de capital et d'habitus. Autre exemple, le concept de zone d'incertitude s'inscrit

dans l'analyse stratégique des organisations de Michel Crozier, où il est relié à d'autres notions comme la rationalité limitée des acteurs. Il ne faut donc pas utiliser un concept isolément, comme une clé magique qui ouvrirait à elle seule la porte de la connaissance, mais bien dans le contexte théorique qui est le sien.

Enfin, on devine déjà que les options méthodologiques vont partiellement dépendre des problématiques. Par exemple une problématique construite autour du concept d'interaction appellera généralement une démarche qualitative permettant de bien saisir la subtile réalité des processus concrets d'interaction, tandis qu'une problématique construite autour du concept de fonction, du moins telle qu'envisagée dans l'exemple ci-dessus, impliquera de répertorier un ensemble de flux de dossiers et de justiciables circulant entre les professionnels. Mais, après le choix de la problématique et avant celui des méthodes de recueil des informations, il faudra d'abord construire le modèle d'analyse. Ce sera l'objet de l'étape suivante, nous n'en sommes pas encore là. Le problème qui se pose d'abord à ce stade est de savoir comment s'y prendre concrètement pour déterminer la problématique de sa propre recherche.

4. Les deux temps d'une problématique

La problématique se construit progressivement, à partir de l'étape exploratoire. Au fur et à mesure des lectures et des entretiens, le chercheur prend des notes, les compare, organise ses réflexions de sorte que les lignes de force de son investigation se dessinent pas à pas. Les connaissances théoriques étudiées par ailleurs peuvent être mobilisées. Soudain il se rend compte que des auteurs et des théories étudiés de manière quelque peu abstraite au cours des études s'avèrent utiles pour formuler une problématique intéressante. Toutefois, il peut être utile à ce stade de formaliser davantage la manière de procéder au terme de la phase exploratoire pour aider le chercheur qui débute à organiser au mieux ses idées. Cette procédure comporte deux temps.

4.1 Le premier temps : faire le point et élucider les problématiques possibles

Ce premier temps consiste à mettre à plat et à comparer les différentes approches du problème telles qu'elles se sont manifestées à partir de la phase exploratoire, comme nous l'avons fait plus haut dans

l'exemple des comportements sexuels face au risque du VIH. Cette mise à plat peut révéler quelques lacunes dans l'exploration, notamment en matière de lectures à caractère théorique. Un petit complément de travail exploratoire pourra alors être effectué pour combler ces lacunes.

Pour organiser de manière ordonnée les pistes mises au jour dans l'étape exploratoire, l'étudiant ou le chercheur peut se référer tout d'abord aux repères conceptuels fournis plus haut et s'aider, s'il a la possibilité d'aller plus loin, des cours ou des ouvrages théoriques auxquels il a accès.

Pour pouvoir servir à tous les lecteurs quel que soit leur sujet, les repères théoriques proposés ci-dessus revêtent un caractère général. Mais ses lectures exploratoires auront forcément conduit le chercheur vers une littérature spécifique au domaine particulier qui l'intéresse, par exemple la sociologie de la famille, la psychosociologie des entreprises ou l'analyse de la participation politique.

Par exemple, le chercheur débutant qui se lance dans une recherche sur l'échec scolaire découvrira vite que ce sujet a déjà été abordé à partir de diverses problématiques, notamment : les mécanismes de reproduction des inégalités, liés aux ressources financières et culturelles des parents ; l'écart plus ou moins important entre la culture de l'école (ses valeurs, ses normes comportementales, son langage...) et la culture du milieu social de l'élève ; la remise en question de l'autorité de l'institution scolaire qui peine à obtenir la loyauté et la confiance de certains milieux sociaux ; la montée en puissance de nouvelles sources d'information et de nouveaux espaces de socialisation (comme Internet) et leur télescopage avec l'école comme source traditionnellement dominante de savoirs ; les défauts d'organisation et de fonctionnement du système éducatif, avec ses rigidités et sa tradition bureaucratique ; le décalage entre le projet de l'école et celui des jeunes qui peuvent décider délibérément de se faire renvoyer pour marquer leur refus de l'école et poursuivre un autre projet ; les interactions entre jeunes qui s'encouragent mutuellement dans leurs attitudes par rapport à l'école et aux adultes. La liste n'est pas exhaustive.

Au cours de la phase exploratoire, le chercheur devra donc s'informer des principales orientations de la recherche dans ce domaine et être capable de situer son travail par rapport à elles et dans la continuité des débats sur le sujet. Sa question de départ pourra alors se préciser. Par exemple, la question trop générale « Quelles sont les causes de l'échec scolaire ? » pourra être remplacée par « En quoi l'organisation

interne d'une école a-t-elle une influence sur la réussite ou l'échec de ses élèves ? » ou encore « Quelle est la vision des élèves sur l'institution scolaire, et quels en sont les effets sur la réussite ou l'échec ? ».

En revanche, certains phénomènes sociaux sont relativement nouveaux et les recherches qui s'en occupent peuvent être considérées comme pionnières car elles abordent un domaine peu exploré et partent quasiment de zéro. C'est le cas de l'exemple sur la présentation de soi sur le Net. Mais même dans ce cas, il faut s'assurer que des travaux intéressants n'existent pas déjà et, le cas échéant, en prendre connaissance.

Lorsqu'on aborde une question dans le cadre d'un travail de fin d'études ou d'une recherche, le minimum est de s'informer des grandes lignes du champ scientifique dans lequel ce travail ou cette recherche s'inscrit. Le champ des possibilités d'une discipline comme la sociologie, la science politique, la communication, l'anthropologie, la psychologie sociale ou l'économie (avec leurs multiples domaines spécialisés) est très étendu et aucun chercheur ne peut le maîtriser dans son entièreté. Mais on peut demander à ceux qui s'engagent dans un travail de recherche d'être capables de situer les limites de l'approche qu'ils envisagent de retenir. Le propre du scientifique, censé avoir été formé à la systématique et aux fondements de sa discipline, n'est pas de tout savoir de cette discipline ou de cette sous-discipline mais de ne pas ignorer l'existence de ce qu'il ne maîtrise pas et de pouvoir dès lors situer correctement son approche dans l'espace des approches possibles.

4.2 Le deuxième temps : se donner une problématique

Qu'il s'agisse de l'investigation de théories générales ou de théories appliquées à un champ particulier, il faut se garder de vouloir aller « trop loin » sur le plan théorique. Il n'est pas rare que des étudiants, chercheurs ou doctorants perfectionnistes qui veulent explorer et maîtriser le fin fond des approches théoriques possibles, voire une seule d'entre elles qui les passionne, s'enferment dans une réflexion purement théorique dont ils ne parviennent jamais à sortir parce qu'ils n'en sont jamais satisfaits. À la lecture de chaque nouveau livre ou article intéressant, ils remettent en cause tout leur travail antérieur et ne parviennent jamais à se décider. Combien de thèses inachevées dorment ainsi dans le bureau de chercheurs trop anxieux et trop perfectionnistes auxquels

il manque une qualité essentielle : savoir trancher à un moment donné, limiter ses ambitions et aller de l'avant ?

Trancher ne signifie pas s'enfermer dans une vision obtuse. Tout ce qui a été lu, entendu et vu au cours de l'étape exploratoire sera tôt ou tard exploité, d'une manière ou d'une autre. Les perspectives théoriques non explicitement retenues pour la problématique ne seront pas oubliées pour autant ; elles resteront comme au repos, en réserve, dans les notes et dans le cerveau, prêtes à être réactivées le moment venu. Mais on ne peut pas tout prendre en compte de toutes les manières possibles ; un fil conducteur est nécessaire pour donner sens et cohérence au travail. Il est tissé de la question de départ d'abord, de la problématique ensuite, des hypothèses de recherche enfin... qui s'entrelacent dans la continuité.

■ *Quels critères retenir pour choisir sa problématique ?*

Cinq critères essentiellement.

1. *Les arguments de raison.* Si différentes approches sont mises à plat et comparées, ce n'est pas pour en rester à un relativisme stérile selon lequel toutes les approches se vaudraient. Le champ scientifique est un champ conflictuel constitué de courants de pensée concurrents voire rivaux et qui sont mis en discussion. Cela fait sa fécondité. S'il n'existe pas plus d'approche théorique idéale qu'il n'existe de vérité absolue, toutes les approches ne se valent pas, certaines sont dépassées voire franchement néfastes (comme le darwinisme social qui justifie la loi du plus fort). La cohérence du champ scientifique procède de la dynamique même du débat interne au champ. Il faut donc choisir une problématique qui résiste au débat et à la faveur de laquelle des arguments forts peuvent être avancés. Parmi ces arguments, on peut par exemple citer le fait que la problématique retenue permette de prendre en compte des aspects particulièrement importants du problème, ou qu'elle implique dans l'analyse la plupart des acteurs concernés et les rapports entre eux, ou encore qu'elle accorde une place à la dimension historique du phénomène étudié. Tout dépend bien évidemment de l'objet d'étude et des objectifs de la recherche. Par exemple, dans certains cas, la dimension historique est essentielle, dans d'autres moins.
2. Un argument de raison mérite une attention particulière. Étudier pour la énième fois un phénomène déjà analysé sous toutes ses couvertures n'a pas beaucoup d'intérêt. Qu'est-ce que la problématique retenue mettra en lumière et que l'on n'aurait sans doute pas vu

aussi bien sans elle ? Telle est la question à se poser. Sans rechercher l'originalité pour elle-même et à tout prix, il importe que le travail constitue un apport nouveau par rapport aux connaissances déjà acquises. On attend d'ailleurs des chercheurs expérimentés et maîtrisant bien le champ scientifique dans leur propre domaine, notamment de ceux qui se lancent dans une thèse de doctorat, que leur travail comble des lacunes dans les connaissances et dans la littérature scientifique.

3. Si les arguments de raison doivent évidemment prévaloir, ils ne constituent pas le seul critère à prendre en compte. *La pertinence par rapport aux propres objectifs du chercheur* est elle aussi importante. La recherche appartient d'abord à celui ou à celle qui la réalise. La perspective adoptée doit d'abord l'intéresser et avoir du sens par rapport à ses objectifs. On ne fait bien que ce à quoi on trouve sens, intérêt voire plaisir. Les objectifs du chercheur peuvent correspondre à des enjeux sociétaux lorsqu'il souhaite que son travail ait une utilité sociale. C'est tout à son honneur de vouloir conjuguer intérêt scientifique et bénéfice social. Nombre de recherches s'inscrivent d'ailleurs dans une optique d'amélioration de la société et dans une perspective militante. C'est sans inconvénient si les exigences de scientificité sont rencontrées. Ce choix peut même lui donner un surcroît de motivation. Il arrive toutefois qu'un chercheur opte pour un sujet et pour une problématique pour des raisons personnelles discutables, comme un enthousiasme insuffisamment contrôlé pour un courant de pensée à l'égard duquel il aurait perdu tout sens critique, ou comme l'admiration à l'égard d'un maître dont la théorie se verrait conférer le statut de dogme, ou comme la volonté de devenir le héros d'une cause, ou comme le désir de s'imposer comme le pionnier dans son domaine, ou comme le désir non maîtrisé d'exorciser une expérience personnelle douloureuse. Dans tous les cas, le chercheur doit rester lucide sur ses propres motivations.
4. *Le réalisme par rapport aux ressources* doit être pris en compte. Le critère indiqué pour la question de départ vaut ici encore. S'engager dans un travail qui dépasse ses propres limites en temps, en moyens matériels, en compétences intellectuelles et en expérience du métier ne peut conduire qu'au découragement et à un résultat de qualité médiocre.
5. Sans confondre cette étape avec la suivante, il peut être utile de prendre également en compte *les perspectives de la problématique en termes d'opérationnalisation*. Certaines approches très alléchantes

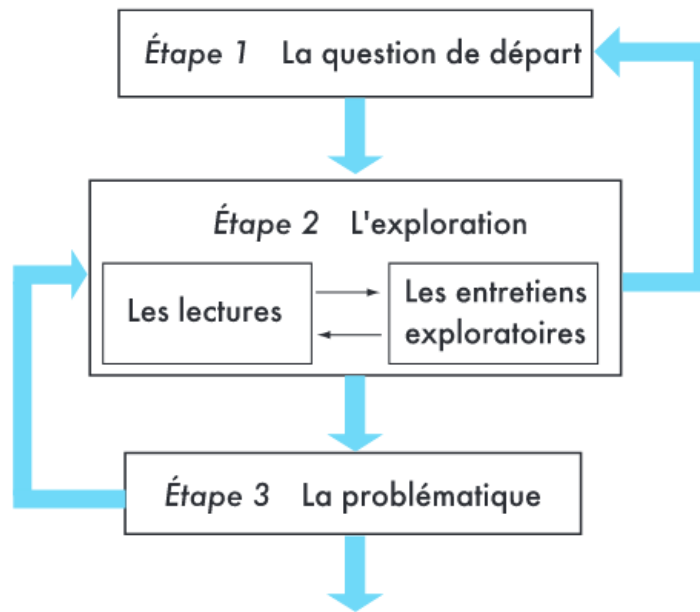
intellectuellement peuvent ne pas se prêter facilement à la construction précise d'un modèle d'analyse opérationnel. Le risque est alors soit d'en rester à des considérations abstraites, soit de ne pas parvenir à articuler correctement des spéculations théoriques et des observations de terrain effectuées de manière confuse.

Concrètement, il y a deux manières de s'y prendre :

- la première consiste à retenir une approche théorique existante, adaptée au problème étudié et dont on a bien saisi les concepts clés. Par exemple, on peut étudier les positions respectives des principaux partis politiques sur une question d'actualité à partir du concept de champ en s'inspirant directement des notions utilisées par P. Bourdieu et qu'on trouvera soit dans des ouvrages pédagogiques qui exposent sa théorie, soit dans une de ses propres œuvres, en l'occurrence *Propos sur le champ politique* (Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000). Autre exemple, on peut étudier des problèmes rencontrés dans des organisations ou des entreprises (comme un conflit portant sur la mise en place d'un nouvel organigramme ou d'une innovation technologique) à l'aide des outils conceptuels et des hypothèses de l'analyse stratégique des organisations développée par Crozier et Friedberg (*L'acteur et le Système, op. cit.*). Autre exemple encore : pour étudier la propagation d'une information dans une collectivité, on peut mobiliser l'analyse des réseaux sociaux et tenter de reconstituer les flux d'information et les différents relais par lesquelles elle est passée. Ou encore, pour étudier les conduites de révolte dans les quartiers populaires, on peut travailler à partir de l'approche de l'acteur social telle que développée par Dubet dans *La Galère. Jeunes en survie* (Paris, Le Seuil, 1987). Pour étudier comment se forme une action collective, on peut utiliser le cadre conceptuel élaboré par McAdam *et al. (op. cit.)* dont le concept clé est celui de contexte de micro-mobilisation. Ce premier scénario consiste donc à exploiter sans rigidité des outils théoriques qui ont déjà fait leurs preuves en y apportant les adaptations ou corrections qui les rendront plus appropriés au nouvel objet d'étude ;
- la seconde manière de s'y prendre consiste à se bricoler une problématique *ad hoc* à partir d'éléments (concepts, hypothèses, questions de recherche) puisés dans différentes approches théoriques existantes. On en trouvera plus loin plusieurs illustrations.

Comme on le constate, formulation de la question de départ, lectures et entretiens exploratoires, et enfin explicitation de la problématique sont en étroite interaction. Ces étapes se font constamment écho

dans un processus qui est davantage circulaire ou en spirale que strictement linéaire. Si ce processus a été décomposé en étapes distinctes, c'est pour la clarté de l'exposé et pour la progressivité de la formation, non parce qu'elles seraient autonomes. Les boucles de rétroaction qui, dans le schéma suivant, remontent d'une étape à la précédente représentent ce processus circulaire.



L'interaction qui se manifeste entre ces trois premières étapes se retrouve aussi dans les étapes suivantes. Ainsi, en aval, la problématique n'arrive réellement à terme qu'avec la construction du modèle d'analyse (étape 4). La construction se distingue de la problématisation par son caractère opérationnel car cette construction doit servir de guide à l'observation (étape 5).

Ces interactions entre les différentes étapes de la recherche impliquent que la problématique reste ouverte durant tout le processus de recherche. Elle donne une orientation sans laquelle le chercheur ne saurait où aller et confère une cohérence intellectuelle à son travail, elle invite à explorer des aspects du phénomène auxquels il n'aurait sans doute pas prêté attention. Même dans les recherches qui adoptent une démarche inductive où l'on part d'observations pour généraliser (ou théoriser) pas à pas (voir plus loin la *field research*), le chercheur a inévitablement au départ une idée, même relativement imprécise, de la manière dont il pose le problème, et donc au moins des bribes de problématique. Autant les expliciter. Dans tous les cas, la problématique n'est jamais vraiment close car, au fil des observations et analyses, sa pertinence sera constamment éprouvée, chaque information nouvelle apportera de nouveaux enseignements qui généreront

de nouvelles interrogations, et la problématique définie au cours de la présente étape s'en trouvera affinée, parfois même sérieusement bousculée. C'est fort bien ainsi car une recherche est une recherche, pas une démonstration.

Résumé de la 3^e étape

La problématique

La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est une manière d'interroger les phénomènes étudiés. Construire sa problématique revient à répondre à la question : sous quel angle vais-je aborder ce phénomène ? Concevoir une problématique peut se faire en deux temps.

- Dans un premier temps, on fait le point sur les problématiques possibles, on en élucide les caractéristiques et on les compare. Pour cela, on part des résultats du travail exploratoire. À l'aide de repères fournis par les cours théoriques et/ou par des ouvrages et articles de référence, on tente de mettre au jour les perspectives théoriques qui sous-tendent les approches rencontrées et on peut en découvrir d'autres.
- Dans un deuxième temps, on choisit et on explicite sa propre problématique en connaissance de cause. Choisir, c'est adopter un cadre théorique qui convient bien au problème et qu'on est en mesure de maîtriser suffisamment. Pour expliciter sa problématique, on redéfinit le mieux possible l'objet de sa recherche en précisant l'angle sous lequel on décide de l'aborder et en reformulant la question de départ de manière à ce qu'elle devienne la question centrale de la recherche.

Formulation de la question de départ (devenue au fil du travail la question centrale de la recherche), lectures, entretiens exploratoires et problématisation constituent en fait les composantes complémentaires d'un processus en spirale où s'effectue la rupture et où s'élaborent les fondements du modèle d'analyse qui opérationnalisera la perspective choisie.

Travail d'application n° 8

Le choix et l'explicitation d'une problématique

Cet exercice consiste à appliquer à votre recherche les opérations relatives à la construction d'une problématique.

- Quelles sont les différentes approches du problème révélées par vos lectures et par les entretiens exploratoires ?
- Quels concepts semblent particulièrement prometteurs et comment définir une problématique à partir d'eux ?
- À la lumière de cette élucidation, quelles sont les différentes perspectives possibles pour votre travail ? Comparez-les.

- Quelles problématiques jugez-vous les plus adaptées à votre projet et pourquoi ? Prenez en compte les critères exposés plus haut.
- Dans quel contexte de recherche cette problématique a-t-elle déjà été exploitée ? Quels sont les problèmes conceptuels et méthodologiques éventuellement rencontrés dans des recherches antérieures qui s'en inspirent ?
- Comment expliciteriez-vous votre problématique ? Quels en sont les concepts et les idées clés ?
- Comment reformuleriez-vous la question centrale de votre recherche ainsi que, le cas échéant, les sous-questions de recherche ?